

le Lien

Bulletin municipal
de Vigoulet-Auzil

juin 2014



14-15 JUIN

FETE
A
VIGOULET
AUZIL

The poster features a stylized illustration of a house with a brown roof and a large green circular window. A string of colorful lights (red, yellow, blue, pink, green) is draped across the scene. The background is split into a dark night sky with stars on the left and a bright blue sky on the right. The foreground is a light green field with small white and blue flowers. The text '14-15 JUIN' is at the top, 'FETE A VIGOULET AUZIL' is in the center, and a signature 'Fischer' is in the bottom right corner.



Sommaire

Vie municipale

Mot de la rédaction / Commission Communication	6
Les agents municipaux	7
Les travaux 2014	8/9
Urbanisme : nouveau PLU	10
Plan de fauchage / Remerciement recensement	10
État Civil / Travaux d'extérieur	10

Vie associative

L'Acselva : Qi Gong / Yoga	12
Association EVA	13/14
Médiathèque / Comité des Fêtes	15/16
L'atelier d'écriture	17
Club de Tennis / CO. Coteaux	18/19

Vie du village

Georges Frechin honoré par l'Académie du Languedoc	20
Benjamin Jany, un champion de natation	21/22
Monsieur Carnaval à l'école	22
Voulez-vous randonner avec nous ?	23
La sophrologie s'installe à Vigoulet-Auzil	24
Souvenirs, souvenirs... ..	25
TREC / Une intrigante petite rumeur... ..	26/27

Vie intercommunale

Les délégations des vice-présidents du Sicoval	28
Le Sicoval en bref	29

Vie pratique

Les professionnels de Vigoulet-Auzil	30
Numéro d'urgence, pharmacie de nuit, TAD	31

Agenda

- **mardi 3 juin** : Réunion publique « Urbanisme » à 20 h 30
- **dimanche 8 & lundi 9 juin** : Club hippique : Championnat régional de TREC
- **vendredi 13 juin** : Fête de l'école
- **samedi 14 & dimanche 15 juin** : Fête de Vigoulet-Auzil
- **mardi 17 juin** : Petites pièces sonores pour enfants de 6 mois à 2 ans - Médiathèque de 10 h 30 à 11 h
- **mercredi 18 juin** : Ateliers thématiques sur l'urbanisme - Mairie ou centre culturel à 20 h
- **samedi 21 juin à 19 h** : Fête de la Musique
- **jeudi 26 juin** : Atelier d'écriture de 14 h 30 à 16 h 30
- **samedi 6 septembre** : Forum des Associations (*à confirmer*)
- **vendredi 12 & samedi 13 septembre** : Ateliers BIMBY (rendez-vous avec les architectes)
- **vendredi 26 & samedi 27 septembre** : Ateliers BIMBY (rendez-vous avec les architectes)

Prochains conseils municipaux

- mercredi 25 juin à 20 h 30
- lundi 21 juillet à 20 h 30
- lundi 8 septembre à 20 h 30
- lundi 13 octobre à 20 h 30

Directeur de la publication :

Jean-Louis Champeaux - Jean-Louis Bayot

Rédaction :

commission Communication

Illustrations couverture 1^{re} et 4^e :

Georges Frechin

Conception - Réalisation :

Sicoval - 31670 Labège

Imprimé sur papier 100 % recyclé 

édito

Je qualifierai d'enthousiasmantes, ces premières semaines de travail, avec une participation exemplaire de tous les membres du nouveau Conseil Municipal, aidés par une équipe d'agents communaux au complet, immédiatement contaminée par notre dynamisme !

Il est vrai que durant la campagne, nous nous étions déjà organisés en commissions, prêtes à fonctionner et désormais au service de tous les Vigouletains.

Toutes se sont mobilisées sur trois types d'actions : l'état des lieux, la réalisation des promesses immédiates, et la mise en place des projets à court, moyen et long terme.

Dès la prise de fonction, **j'ai tenu à rencontrer tous les acteurs de la vie communale.**

Ainsi, accompagné des conseillers adjoints et délégués, j'ai rendu visite à Madame la Directrice de l'école et à tout le personnel enseignant et du service restauration. Nous avons pu nous entretenir de tous les sujets d'actualité, sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée prochaine, mais aussi sur les travaux devenus nécessaires dans les bâtiments de l'école (réfection des menuiseries extérieures et mise en sécurité des portes). Les devis sont en cours.

Les enfants ont beaucoup de chance, car nous pouvons nous enorgueillir d'un corps d'enseignants et d'agents passionnés par leur mission éducative. Ils participeront à la mise en place du Conseil Municipal des enfants dès la rentrée scolaire prochaine.



Commemoration de la journée « antiracisme » à l'école

En accord avec Madame la Directrice, et conformément à la demande de Monsieur le Préfet, je me suis à nouveau rendu à l'école pour lire un texte ministériel, en commémoration des camps de concentration nazi durant la seconde guerre mondiale. Ce fut un moment émouvant d'échange avec les enfants, préparés à cette visite, conscients de l'horreur de la guerre et de la barbarie engendrée par le racisme.

Pour rester dans le registre de l'éducation et accompagné des trois élues de la commission école, j'ai participé avec Mme le Maire de Vieille-Toulouse, à une réunion sur le thème de la réforme des rythmes scolaires.

La visite de la crèche et la rencontre avec sa directrice ont mis en lumière de graves problèmes de sécurité : les barrières des escaliers, la dégradation des murs sud du centre culturel qui a imposé la fermeture d'une partie de la cour de récréation.

A la médiathèque, après avoir rencontré la dynamique animatrice et la trésorière, je me suis octroyé une pose, en dansant la farandole avec les tous petits... La mandature de maire réserve bien des surprises !

Dès la première semaine, je suis revenu à la crèche avec un huissier qui a constaté les dégradations, notamment celles du sol de la cour de récréation, récemment restauré et déjà dégradé : nous allons appeler en garantie l'entreprise qui a réalisé les travaux.

S'agissant des espaces verts, notre conseiller délégué met en œuvre un nouveau plan d'entretien, dont les premiers effets sont visibles comme au chemin de la Rivière.

Petit à petit, j'entends que notre village retrouve un aspect de propreté et d'entretien normal. La fréquence des passages du Sicoval sera accrue et, dans les périodes où l'on ne peut empêcher les herbes de pousser, les fossés et bas cotés seront ensemencés de fleurs, répondant ainsi au double but esthétique et écologique par la pollinisation favorable à l'activité des abeilles.

Dans le flash-info, j'évoquais la reprise de la fête du village qui aura lieu le week-end du 14 et 15 juin. Le samedi suivant, 21 juin, je vous annonce que, pour la première fois, Vigoulet-Auzil participera à la fête de la musique. Je tiens à cet égard à féliciter toute l'équipe du nouveau comité des fêtes, que nous soutenons activement.

J'ai apprécié la qualité de la relation avec le Père Léopold qui, après avoir eu l'amabilité de me rendre visite à la mairie, s'est proposé de me faire visiter l'église, magnifique édifice, symbole de l'effort de préservation du patrimoine communal engagé lors de la mandature précédente.

Nous nous sommes plus de rappeler que l'action du représentant de la République laïque qu'incarne le maire, n'exclut en rien la tolérance et la cordialité des relations avec le représentant du culte catholique de notre village. Forts de ce constat, nous sommes convenus d'une rencontre trimestrielle.

Sur le plan politique, un vent nouveau souffle sur les coteaux où, spontanément, les élus ont éprouvé le besoin de se retrouver, chacun constatant que nos villages constituaient de par la qualité de leur environnement, une spécificité à préserver.

J'ai donc eu l'honneur et le plaisir d'accueillir, à la mairie de Vigoulet-Auzil et dès leur élection, mes collègues maires de Goyrans, Clermont-le-Fort, Mervilla et Lacroix-Falgarde.

Nous avons co-signé dans La Dépêche un article répondant à Monsieur Valette, alors Président du Sicoval, lequel a tenu à nous rencontrer à la mairie de Vigoulet-Auzil. Nous avons obtenu de sa part la reconnaissance de la spécificité des villages des coteaux, se traduisant par diverses dispositions d'urbanisme, notamment un assouplissement du PLH. J'ai également profité de sa venue pour lui faire admettre la mise aux normes de la station de Menrhume, sans attendre la station intercommunale.

L'élection de Monsieur Ducert, à la présidence du Sicoval, m'a obligé à renouveler ma demande auprès de ce dernier, lequel m'a invité à me rapprocher de M^{me} GARRIGUE, vice-présidente en charge des STEP. Je l'ai rencontrée deux fois et j'ai bon espoir de l'avoir convaincue de l'urgence de ce dossier. J'attends son installation officielle pour concrétiser son accord, conformément à notre engagement de campagne.

L'urbanisme et l'aménagement de notre village constituent le travail de fond le plus marquant de ces premières semaines, et à n'en pas douter des semaines, des mois et des années à venir ! Aussi, sans perdre de temps, nous avons listé et mis en œuvre tous les engagements de campagne. Je vous informe de la décision de Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne, qui, dans le cadre du contrôle de légalité, vient de rendre son verdict : le permis d'aménager de Canto Coucut est illégal. Il me demande de le retirer, faute de quoi il engagerait une action devant le Tribunal Administratif. Par voie de conséquence, les permis de construire sont également frappés d'illégalité.

En outre, nous avons découvert que les décideurs du projet n'ignoraient pas que la station d'épuration (STEP) du cimetière serait saturée, imposant ainsi la construction d'une seconde STEP au frais du contribuable.

Ce projet est maintenant révolu et je suis heureux de constater que le Droit et la Raison mettent fin à une polémique qui avait malheureusement divisé notre village, et que nous allons sereinement passer à la phase de dialogue et de concertation :

- Nous lançons une étude paysagère et d'aménagement de l'ensemble de Vigoulet-Auzil, avec une redéfinition du cœur de village, et le choix de l'implantation de la maison médicale
- Nous lançons une étude sur la mise en sécurité des voiries (avenue des Pyrénées, des Crêtes et du Lac) avec intégration des voies pédestres, cyclables et équestres. Le premier tronçon programmé est le bas de l'avenue des Pyrénées
- Nous lançons une révision générale du PLU, en s'aidant de la mise en place du BIMBY qui devient un outil incontournable depuis les décrets d'applications de la loi ALUR.

Tous ces sujets seront traités en réunion publique, avec la participation de tous les habitants réunis en groupe de travail, animés par des urbanistes professionnels. Rien ne sera décidé sans dialogue et concertation.

J'ai donné pour missions à tous les intervenants, de préparer autant de réunions publiques que nécessaire, afin de recueillir vos idées et de présenter les projets au fur et à mesure de l'avancement de leurs travaux.

Un Flash-info décrivant les missions de chacun, ainsi que leur phasage sera distribué dans toutes les boîtes à lettres de Vigoulet-Auzil. Une information permanente figurera aussi sur le site web de la mairie.

Tels étaient nos engagements de campagne, telles sont leurs concrétisations.

Je vous dis ce que nous faisons, nous faisons ce que nous vous avons promis.

« Construisons le Vigoulet-Auzil du futur », c'était une promesse, un vœu. C'est une réalité et une action en marche, à laquelle j'invite tous les Vigoulétains à participer ■

Jacques SEGERIC

Le Mot de la Rédaction

En tout premier lieu, nous tenons à remercier Madame Maumont pour son action en tant que responsable de la publication du Lien pendant ces six dernières années.

Nous la remercions aussi pour ses conseils ayant permis une continuité sans problème de l'activité « communication » par la nouvelle équipe.

L'objectif de l'équipe « communication » est de publier trois « Lien » en janvier, mai et octobre.

Chaque Lien comprendra quatre grandes rubriques en plus de l'éditorial de Monsieur le Maire :

- la Vie Municipale dans laquelle les différentes actions de la municipalité seront présentées,

- la vie Associative dans laquelle la parole sera donnée aux nombreuses associations de la commune,

- la Vie du Village qui permettra à tous les Vigouletains et Vigouletaines de s'exprimer sur des sujets divers et variés,

- la Vie Intercommunale qui relaiera les informations du Sicoval.

Comme vous pourrez en juger, le *Lien* de mai est très dense et nous nous en réjouissons. Dès à présent, commencez à réfléchir à vos prochaines contributions ; c'est **par et pour vous** que le *Lien* vivra. *Le Comité de lecture du Lien*

Commission Communication

La commission « Communication » s'est immédiatement mise au travail avec pour objectif premier de développer tous les vecteurs de communication en direction des administrés.

Les publications papier garderont toute leur place : le Lien tous les quadrimestres environ sera la pierre angulaire de la communication papier et les flashes info réguliers compléteront l'information.

Comme nous l'avions annoncé pendant la campagne, nous souhaitons développer les moyens de communication numérique afin de favoriser la réactivité et la modernité. Le site de la Mairie, précédemment peu actif, a été redynamisé par la mise en ligne régulière des actualités de la commune, l'annonce des dates et des ordres du jour des conseils municipaux ainsi que la publication rapide des comptes rendus de ceux-ci.

Cependant, le site actuel est compliqué et nous n'en possédons pas toutes les clés... Nous avons donc décidé de réaliser un nouveau site web plus fonctionnel qui permettra plus d'interactions avec les habitants : forum d'échange, abonnement à des lettres d'information, mini-sondages, alertes automatiques à des listes de mise en ligne d'un nouvel

article... Chaque association aura sa page WEB et pourra la gérer elle-même. Ce site aura sa déclinaison en version smartphone et tablette. Notre objectif est de le mettre en service dès la rentrée de septembre.

Nous avons l'intention d'organiser, probablement le premier week-end de septembre, un forum des associations. Nous avons programmé courant juin une réunion avec toutes les associations de Vigoulet-Auzil pour le préparer.

Rien ne remplace cependant le contact humain : vous pouvez dialoguer avec les conseillers souvent présents en Mairie ; de plus, nous organiserons sur les sujets importants des réunions publiques (urbanisme, budget...).

Vos suggestions seront les bienvenues afin que la mise en place de ces nouveaux moyens de communication corresponde à vos attentes.

*Pour la commission Communication,
Jean-Louis Champeaux*

Les Agents Municipaux de Vigoulet-Auzil

Depuis plusieurs années les Agents de la Mairie veillent à faciliter la vie des Vigoulétaines et Vigoulétains.

Si vous devez renouveler vos papiers (Carte d'Identité, Passeport, Permis de conduire...), déposer un permis de construire, faire des démarches administra-

tives, ils seront là pour vous aider à accomplir vos formalités. Espaces verts communaux, bâtiments publics, cantine, garderie, sont également suivis par les Agents de la Mairie.



Les Agents Municipaux autour du Maire Jacques SEGERIC :
De gauche à droite accroupis : Vania MOSTER, Sandrine RUIZ, Déborah SICARD, Patricia DIVAIS
Debouts : Didier GEHANT, Barbara LOGGIA, Nicolas SURIN, Thierry POIRET, Julien CABANNES, le Maire Jacques SEGERIC, Carmen ROMAN, Henriette SURIN (absent congés Hervé ALLIERES)



Service Administratif :
Patricia DIVAIS Urbanisme,
Sandrine RUIZ
Secrétariat-accueil-état civil,...



École : *Barbara LOGGIA s'occupe de la Cantine, de la garderie et anime des ateliers de travaux manuels avec les enfants. Vania MOSTER assiste Barbara et participe à l'entretien des locaux de la Mairie.*



Espaces verts et entretien des bâtiments communaux :
Thierry POIRET, Hervé ALLIERES, Didier GEHANT veillent à l'entretien des espaces verts et effectuent le petit entretien des bâtiments communaux. Lourde tâche ! Les journées sont souvent trop courtes pour effectuer tout le travail.



Déborah SICARD
Secrétaire de Mairie (compta, paie...)



Julien CABANNES
est l'homme polyvalent de Vigoulet. Mairie, école, bibliothèque... il est partout.



Carmen ROMAN
veille à la propreté des bâtiments communaux et de l'école.



Nicolas SURIN,
Agent de maîtrise stagiaire.



Henriette SURIN,
Directrice générale des services.

Les travaux

La prise de fonction fut quelque peu brutale, car sans aucune phase de transition et, hélas, sans véritable passation de pouvoir. Je tiens néanmoins à remercier Monsieur Massol pour la note de synthèse qu'il a eu la gentillesse de rédiger à mon intention. En effet, ce document m'est précieux puisqu'il résume les dossiers en cours, les subventions possibles selon les sujets et les contacts de la mairie dans les diverses instances (Conseil Général, Sicoval, SDEHG...). Alors, me direz-vous que s'est-il passé depuis les élections ?

Les espaces verts

En ce qui concerne les espaces verts, nous avons une excellente nouvelle : l'équipe des agents municipaux est au complet, juste à temps, au moment où la végétation reprend après une longue période pluvieuse.

Malgré tout, le travail est rendu difficile par un temps très instable (vent et averses fréquentes) qui ne permet pas de planifier aisément en particulier le désherbage sur la voirie et les trottoirs, ainsi que l'application de l'anti-mousse sur les terrains de tennis. L'essentiel de l'activité se concentre donc sur la tonte des différentes zones communales, et les plantations de fleurs.

La taille des haies a débuté suite à une commande de l'équipe précédente (signée le 25 mars 2014), elle concerne l'école, le Breil (virage de l'avenue du Lac) et l'allée Cavalière entre mairie et tennis.

Courant avril nous avons demandé des devis pour la remise en état de certaines zones, notamment :

- avenue du Lac : entre l'allée Jean Cougul et l'allée de la Jumenterie, sur le côté droit en descendant il y a une double haie, dont une de pruneliers sur le domaine communal. Ceux-ci ont besoin d'être taillés, car ils s'approchent de la route par endroits.
- avenue du Souleilla entre le rond-point du Parc et l'allée Caderousse, côté sud de la chaussée, la haie doit être recalibrée.
- en face de l'église les 3 chênes doivent être débarrassés de leurs branches mortes qui menacent de tomber. Quant à celui qui est le plus proche de la « petite mairie », son état est inquiétant, car il est mort en partie et fortement attaqué par des larves de capri-

cornes. Il est indispensable d'enlever au plus tôt ces parties mortes en espérant pouvoir sauver l'arbre en partie. Sinon, par mesure de sécurité nous devons abattre cet arbre.

- allée des Bois : les acacias qui bordent la descente (entre le chemin d'Auzil et la « boucle » de l'allée) sont en train d'envahir les talus et de former une voute de plus en plus basse au-dessus de la chaussée. Nous envisageons d'éclaircir ces arbres, de nettoyer les branches mortes et de réduire leur avancée au-dessus de la chaussée en appliquant une taille douce qui préserve leur aspect naturel.
- allée des Bois : débroussaillage des talus au-dessus du transformateur et nettoyage de la zone qui l'entoure.

D'une manière générale les activités d'élagage auront lieu à l'automne, hormis pour le chêne malade.

Le plan de fauchage de la voirie communale a été modifié afin de tenir compte des nombreuses remarques concernant l'entretien du village. Il prévoit 4 passages : début mai, une semaine avant la fête du village, début septembre et fin octobre. Pour les routes départementales qui sont entretenues exclusivement par le Conseil Général, la marge de manœuvre paraît plus faible ; nous nous rapprochons de leurs services pour en discuter.

Concernant le matériel, nous avons contacté des distributeurs afin de faire chiffrer le coût d'une tondeuse autoportée. En effet le (vieux) tracteur accuse 4 000 heures de fonctionnement, son embrayage est à remplacer (travaux à prévoir dès que possible) et son espérance de vie est de 1 000 h environ avant que le moteur ne lâche ! De plus, compte tenu de son grand âge, il devient de plus en plus difficile

de trouver des pièces de remplacement pour son entretien ou ses réparations. Il faut donc envisager son remplacement. Nous avons donc inscrit cet achat au budget, et recherchons une machine de préférence d'occasion pour réduire le coût. En attendant, les agents utilisent avec soin et parcimonie le tracteur actuel.

L'entretien des bâtiments

À l'exception de l'église, de la bibliothèque et de la maison des sports qui n'ont besoin que d'un entretien régulier, les autres bâtiments sont en mauvais état, et nécessitent des travaux de remise en état qui pour certains sont du domaine de l'urgence.

Ce constat nous a conduits naturellement à procéder par priorité :

- Notre première tâche fut donc de sécuriser la barrière qui se trouve de part et d'autre de l'escalier conduisant à la crèche. En effet, non seulement cette barrière est hors normes, mais de plus elle était dangereuse car cassée en plusieurs endroits ! Plusieurs devis sont en cours, la commande pour sa réfection devrait intervenir en mai.



- Les enfants de la classe de CE1/CE2 viennent de passer un hiver en plein courant d'air, puisqu'aucune des 2 fenêtres de leur classe ne ferme. Les fenêtres de la salle d'arts plastiques également ne ferment pas correctement. Quant à la porte de sécurité donnant accès à la garderie, elle ne s'ouvre plus, elle repose sur le sol ! Nous profitons donc des vacances de Pâques pour faire établir des devis pour les 2 salles et la porte de sécurité. Notre objectif est de pouvoir faire réaliser les travaux cet été, afin que nos chères têtes blondes puissent passer un hiver dans des conditions normales, au chaud.

- La classe de M^{me} Matusz a son faux-plafond constellé de taches indiquant la présence probable de gouttières. De l'extérieur, on peut voir que les tuiles sont couvertes de mousse et que certaines ont glissé (tuiles canal). Il est donc nécessaire de faire contrôler la toiture de l'école afin d'identifier les travaux d'entretien nécessaires, ainsi que leur coût. Idéalement, il faudrait envisager cette remise en état au cours des vacances d'été, mais cette décision dépendra de la nature et de l'importance des travaux, ainsi que du budget.

- Il faudra ensuite prévoir de nettoyer et repeindre la charpente du préau.

D'autres travaux sont à prévoir, mais comme ils sont moins « urgents », ils seront planifiés plus tard, en fonction des possibilités financières.

La voirie

Nous avons contacté le Sicoval au sujet de l'entretien de la voirie communale, car certains endroits nécessitent des réparations :

- Les nids-de-poule (rue du Breil allées de Bois)
- Le revêtement du chemin d'Auzil, en particulier sa partie haute

Nous n'avons à ce jour pas de retour, et nous les relançons.

Le projet d'aménagement de l'avenue des Pyrénées lancé par l'équipe précédente est toujours en attente de l'accord de la subvention par le Conseil Général. Nous mettons à profit ce retard pour corriger l'oubli relatif à l'assainissement de 2 nouvelles parcelles aux numéros 13 et 15 ; l'évacuation au fossé après filtration n'était pas prévue !

En parallèle nous mettons en place une phase de pré-étude dont le but est de sécuriser la circulation sur les départementales. Cette pré-étude sera menée par un bureau d'étude privé, en concertation avec les travaux des commissions urbanisme et transports. L'objectif est d'être en mesure de présenter, aux Vigouletains en fin d'année lors d'une réunion publique, un avant-projet donnant les grandes lignes techniques et urbanistiques, ainsi qu'un premier chiffrage financier.

En amont de cette activité, nous avons planifié, avec l'aide du Sicoval, une phase de comptage des véhicules sur les 4 axes qui traversent Vigoulet-Auzil : avenue des Pyrénées, avenue des Crêtes, avenue des Coteaux et avenue du Lac.

Jean-Marc LASSUS,
conseiller municipal, délégué aux travaux

Urbanisme : **nouveau PLU** pour Vigoulet-Auzil, un outil d'urbanisation construit en concertation

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuellement en vigueur et adopté le 11 juin 2013 est la réponse de la précédente municipalité à l'objectif d'urbanisation négocié avec le Sicoval dans le cadre du Programme Local pour l'Habitat (PLH).

Cette urbanisation est organisée sur six zones agricoles (Canto Coucut 1 et 2, Faloure, Château 1 et 2 et Auzil) qui devaient accueillir des lotissements et des logements sociaux.

Pourquoi faut-il changer le PLU ?

- Du point de vue légal :

Ce document n'est pas conforme à la loi Grenelle II de l'environnement, applicable dès le 1^{er} juillet 2013, notamment du fait de la trop grande consommation de terres agricoles.

De plus, avant le changement de gouvernement que nous venons de vivre, la Ministre Cécile DUFLOT a fait voter la loi ALUR avec des décrets d'application immédiats, qui organise une urbanisation préférentielle sur les zones résiduelles et favorise la densification des zones déjà urbanisées, afin de préserver au maximum les terres agricoles et naturelles.

- Du point de vue pratique :

Le PLU est le document d'urbanisme qui organise le développement du village et dessine la vie de celui-ci. Il nous semble important de réfléchir, avec les Vigoulétains, à des éléments aussi importants que :

- l'organisation d'un cœur de village et le mode de fonctionnement qui l'accompagne
- les liaisons douces (piétonnes, cyclables et équestres) qui vont relier les différents secteurs de la commune, quitte à empiéter sur certains espaces dédiés actuellement aux voitures
- la densification des zones déjà urbanisées en favorisant les projets des Vigoulétains qui souhaitent partager leur parcelle de manière organisée et régulée, respectueuse de leur environnement et de leurs voisins.

La révision générale du PLU : le chantier des mois à venir

Conformément à nos engagements électoraux, nous allons maintenant, en toute transparence, construire ensemble un nouveau PLU pour Vigoulet-Auzil. Le Conseil Municipal a donc lancé en mai une révision générale du PLU qui va s'appuyer sur deux processus menés en concertation avec les Vigoulétains :

- des ateliers, ouverts à tous ceux souhaitant y participer, vont être organisés afin de travailler sur les principales thématiques d'organisation de l'espace public : cœur de village, liaisons douces, aspects paysagers et sécurisation des axes routiers.
- une démarche de type BIMBY (Build In My Back Yard) va débuter sur deux week-ends de septembre avec des consultations individuelles d'architecte urbaniste pour l'ensemble des Vigoulétains qui le souhaitent (1 heure par foyer). L'objectif est de recenser les projets individuels des habitants et/ou d'aider ceux-ci à les formaliser par une discussion avec des professionnels de l'urbanisme.

Forts de ces deux processus de concertation, l'un autour de l'espace public, l'autre concernant les espaces privés, nous serons à même d'élaborer un nouveau Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour notre commune.

À l'heure où vous lisez ces lignes, une première réunion publique aura eu lieu pour présenter aux habitants ces travaux à venir. Nous vous encourageons à participer aux futures réunions afin d'exprimer vos idées et de tâcher ensemble de construire le Vigoulet-Auzil de demain.

Dates à retenir :

- **Ateliers thématiques de travail** : 18 juin de 20 h à 23 h
- **Journées consultation des architectes urbanistes (BIMBY)** :
Vendredi 12 et samedi 13 septembre 2014
Vendredi 26 et samedi 27 septembre 2014

*Pour la Commission Urbanisme,
Xavier de Boissezon*

Plan de fauchage

2014

Les voies communales sont fauchées par le Sicoval selon un plan établi avec la mairie.

En 2014 il s'organise de la manière suivante :

- semaine 19 : nettoyage banquette, fossé et talus
- semaine 23 : nettoyage banquette
- semaine 36 : nettoyage banquette
- semaine 44 : nettoyage banquette, fossé et talus

Les voies départementales sont entretenues par le Conseil Général, qui décide seul de la fréquence et des périodes de passage. Cette année il prévoit :

- du 19 mai à début juin : accotement
- du 23 juin à fin juillet : accotement, fossé et talus
- mi-octobre : accotement, fossé et talus



Remerciements recensement

Encore un grand merci à nos agents recenseurs : Pascale JOUAUX (District 1) et Nelly LAMOQUE (District 2), pour leur efficacité lors du recensement de la population 2014.

Très souvent fait lors de périodes de mauvais temps (pluie, vent, froid...), le recensement se complique. Merci à tous ceux qui ont gentiment ouvert leur porte et participé à cette action importante pour la commune. Les chiffres officiels validés par l'Insee seront connus en 2015.

État civil

Décès

- Madame ALBERT épouse DUJARDIN Germaine, Janine le 28 janvier 2014
- Monsieur XATART Daniel, François le 4 février 2014
- Monsieur COUGUL Pierre le 5 mai 2014

Travaux d'extérieur : rappel de l'arrêté municipal du 16 mai 2013

« Les travaux de bricolage ou de jardinage générateurs de percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage de tondeuses à gazon et taille-haies à moteur thermiques ou autres instruments et outils susceptibles de créer une nuisance sonore dans le voisinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

L'ACSELVA

Piano, guitare, percussions, chant, atelier lyrique, bridge, gym, Qi Gong... C'est le dernier demi-trimestre scolaire, les participants ont en ligne de mire les auditions de juin et les grandes vacances. Les responsables de l'Association aussi plus la rentrée... En effet la rentrée scolaire aura lieu le 1^{er} septembre et l'objectif de l'ACSELVA est de reprendre ses acti-

vités le plus tôt possible. Pour les cours particuliers il est indispensable d'affecter au mieux les créneaux horaires et nous avons décidé de faire des préinscriptions en juin. Alors, participants et responsables, bonne fin de saison, bonnes vacances et bonne future rentrée sportive, culturelle et de loisirs.

Yannick LE MAILLOUX, Président de l'ACSELVA

Le Qi Gong comme outil de gestion du stress et aussi... d'aide à la prise de décision !

En quoi le Qi gong peut-il être un outil d'aide à la prise de décision, alors qu'à première vue tout oppose ces deux thèmes ?

Le Qi gong, discipline chinoise de plus en plus à la mode aujourd'hui, considéré avant tout comme une gymnastique pour préserver sa santé, est un outil reconnu de gestion du stress, et lorsque nous n'arrivons pas à prendre de décision, notre cerveau envoie des informations à nos cellules qui se traduisent par du stress...

Le Qi gong est une pratique corporelle où corps et esprit communiquent dans l'instant.

Nous disons souvent que le Qi Gong est une méditation en mouvement pour la pratique dynamique, mais il y a aussi des postures statiques, où l'enracinement, l'axe, le souffle calme, profond et régulier sont recherchés.

Reprendre conscience de son corps, de sa respiration permet de se retrouver « Soi ». C'est un lâcher-prise sur nos pensées habituelles, et sur notre réalité quotidienne où le « faire », « l'avoir » et « le vouloir » sont les maîtres mots de nos vies. Il s'agit d'être tout simplement là où nous sommes, dans l'instant présent, et le Qi Gong nous donne ces subtiles recettes.

En dehors même du grand bien-être éprouvé par nos sens dans la pratique du Qi Gong, il y a une dimension supérieure : comme une ouverture qui se crée en nous, un vide qui permet d'accueillir autre chose... Et c'est là que le Qi Gong intervient comme outil d'aide à la décision.

Savoir faire le vide ! Lorsque votre grenier est encombré, vous ne pouvez plus rajouter de

nouvelles choses, et vous avez même du mal à retrouver quelque chose ; et bien il y va de même pour votre tête et votre cerveau. Si elle trop pleine de pensées, de réflexions, vous ne trouverez rien !

Si vous devez prendre une décision et que vous êtes vraiment indécis, vous avez échafaudé beaucoup de « pour » et de « contre », et au final, vous décidez de reporter votre décision, vous avez trouvé le meilleur moyen pour ne plus savoir où vous en êtes... et le stress monte !

Le temps de non-décision occupe l'esprit et parasite la créativité, justement nécessaire pour toute prise de décision. La créativité ne peut naître que dans le vide. Les artistes le savent bien ! Accordez-vous juste un temps de réflexion en vous donnant une date ultime de prise de décision et obligez-vous à la prendre. Si celle-ci tarde : Arrêtez toutes réflexions sur le sujet, isolez-vous et pratiquez le Qi Gong ou la méditation, manière de recentrer votre esprit sur vous, et ainsi de faire ce vide nécessaire dans votre tête. Vous pouvez aussi alterner ces moments de vide méditatif et moments de réflexion sur votre sujet. Il y a de forte chance que votre décision surgisse alors d'elle-même...

Cours Hebdomadaire à Vigoulet-Auzil :

Fabienne.moral@gmail.com

Tél. 06 20 73 49 77

Membre de la FEQGAE :

fédération des Enseignants de Qi Gong et Art

Yoga

Le Chacun fait beaucoup pour son commerce ou pour sa carrière. Mais, communément, on ne fait rien pour être heureux chez soi. L'amour est une œuvre, les vrais sentiments sont des œuvres.

« *L'amour n'est pas naturel et le désir lui-même ne l'est pas longtemps* »

Alain-Propos sur le bonheur, 10 sept. 1913

Horaires des cours de Yoga au Centre Culturel de Vigoulet-Auzil :



- Cours assurés par Michèle Persil : 05 61 75 04 65, Lundi et vendredi de 10 h 30 à 11 h 45

- Cours assurés par Jacqueline Van Haverbeke : 06 36 94 03 85 et 05 61 73 15 10, Mardi et jeudi de 18 h 15 à 19 h 30

L'association Eva

L'association EVA (École Vigoulet-Auzil) est gérée par des parents bénévoles.

L'association propose neuf activités périscolaires différentes le soir après la classe ou pendant la pause méridienne. Ces activités sont dispensées majoritairement par des intervenants professionnels mais également par des bénévoles. Soixante-quinze pour cent des enfants de l'école participent à au moins une activité.

Nous organisons également des événements pour animer la vie de l'école : opération de recyclage (gourdes de pom'potes, stylos...), vide grenier jouets en décembre, vente de gâteaux entre copains, chasse aux œufs de Pâques, fête de l'association, etc.

Tous les bénéfices sont réinvestis dans du matériel pérenne tels que des tatamis de judo, jeux d'échecs, tables de bridge...

Le recyclage à l'école

En mars 2013 l'association EVA lançait le recyclage des gourdes de pom'potes et des stylos en partenariat avec Terracycle (www.terracycle.fr). Tout le monde a joué le jeu du recyclage :



- L'école maternelle à Vieille-Toulouse dont les enfants sont de grands consommateurs de pom'potes. Quotidiennement les enseignantes et le personnel expliquent le recyclage aux plus petits et le leur fait pratiquer.

- L'école primaire à Vigoulet-Auzil où les enfants jettent spontanément leurs gourdes de pom'potes dans une poubelle spécifique.

- Nathalie, la maman de Mathieu (CM2), qui a mis en place un réseau de collecte à son travail, au bénéfice de notre école.

De mars 2013 à mars 2014 l'école a recyclé 18 909 pom'potes et 910 stylos. Chaque objet recyclé rapporte 2 centimes à l'association qui a donc vu son compte créditer de presque 400 €. Pour remercier les enfants nous leur avons offert des chocolats de Pâques.



La collecte de pom'potes remporte un fort succès auprès des écoles et associations. Le nombre de brigades ouvertes par Terracycle étant très limité, la création de partenariats est encouragée. Sollicitée par des parents de l'école de Pechbusque et par l'association Sensactifs, l'association EVA a donc créé deux partenariats pour le recyclage des pom'potes.

Le recyclage continue : faisons encore mieux l'an prochain !

La chasse aux œufs de Pâques

Le soir des vacances, le vendredi 25 avril, l'association EVA a organisé un goûter pour remercier tous les enfants d'avoir recyclé leurs gourdes de pom'potes et leurs stylos pendant un an.

L'association a offert aux enfants scolarisés à Vieille-Toulouse (classes maternelles + CP) des chocolats et un livre qui leur ont été distribués en classe par les enseignantes. Pour les plus grands, les enfants scolarisés à Vigoulet-Auzil, **un grand jeu de plein air a été organisé**. Pour recevoir leurs chocolats et leur livre chaque binôme d'enfants devait retrouver dans la cour de l'école un objet précis (anneau bleu, pelle orange...) et comptabiliser les pom'potes vides suspendues aux arbres.



Nous remercions les enfants pour leur enthousiasme à jouer avec nous et pour leur persévérance ! Nous remercions également tous les parents qui se sont déplacés pour ce goûter bien sympathique et/ou qui nous ont apporté un gâteau. **Un grand merci aux parents de Gabrielle (GS) pour le don de tous ces magnifiques livres.**



Atelier échecs

Dix enfants se sont inscrits cette année à l'atelier échecs. Passionnés, la plupart d'entre eux aimeraient continuer à jouer et d'autres enfants souhaiteraient apprendre.

Pour continuer cette activité, **nous recherchons 2 ou 3 joueurs d'échecs confirmés** pour animer, bénévolement ou non, l'atelier l'an prochain (de septembre 2014 à juin 2015). Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter l'association par mail eva.ecole.vigoulet@gmail.com ou par téléphone au 06 85 02 34 78.

Tournoi régional de bridge pour les enfants

Cette année quinze enfants se sont inscrits à l'atelier bridge de l'association EVA. **M^{me} Artigue** la mamie de Juliette (CE2), **Michel Roche**, président du club de bridge des crêtes, et **Claude Espinasse** sont **trois bénévoles**, licenciés à la fédération de bridge, qui apprennent aux enfants les règles de ce jeu.



Le comité régional de bridge de Midi-Pyrénées a organisé le 23 avril dernier **un tournoi pour les enfants de primaire**. M^{me} Artigue, Stéphanie la maman de Juliette (CE2) ainsi que Michel Roche ont accompagné les enfants au tournoi.



*Devant de G à D : Anne-Victoire (CE2), Léah (CE2), Juliette (CE2), Blanche (CE2), Sacha (CE2), Tom (CE2)
Derrière de G à D : Lola (CM1), Côme (CM2), Marianne (CE2)*

C'est à la maison du bridge à Labège et dans les conditions réelles d'un tournoi officiel, c'est-à-dire dans le plus grand silence, que dix enfants de l'école ont rencontré d'autres enfants de primaire. Félicitations à nos six CE2 qui étaient les plus jeunes joueurs de la compétition et à Côme (CM2) et Tom (CE2) qui sont arrivés 11^e sur 36 !

Carole Primault & Sophie de Boissezon

Rapport moral du Président de la Médiathèque de Vigoulet-Auzil

1- Organisation et fonctionnement de l'association « Vigoulet aux livres »

Rappelons tout d'abord le rôle de l'Association « Vigoulet aux Livres » tel qu'il est défini dans l'article 3 des statuts :

- « L'Association a pour objet, dans un but culturel, de contribuer au développement, à la gestion et à l'animation de la médiathèque dans le cadre d'une convention établie avec la mairie de Vigoulet-Auzil. »

- La convention entre la mairie et l'association date du 16 février 2000. Les statuts de l'association (loi 1901) ont été actualisés en juin 2008.

- L'association est dirigée par un Conseil d'Administration qui comprend : deux membres de droit (le Maire et le Conseiller chargé de la médiathèque) et quatre membres élus.

Un bureau est chargé de la gestion et de l'administration des affaires courantes. Sa composition actuelle est la suivante :

- Président : André Carles-Gibergues
- Vice-Président : Bruno Chaudrey
- Secrétaire : Françoise Le Mailloux – Trésorière : Marie Lestriez.

Le fonctionnement de la médiathèque est assuré par :

- une salariée, S. Fernet, embauchée par l'Association (par contrat annuel renouvelable en avril) sur la base d'environ 30 heures par mois ;

- une équipe de six bénévoles féminines : A.M. Cacheux, A. Darré, R. Enjalbert, F. Le Mailloux, M. Lestriez, E. Martin.

L'accès à la médiathèque et le prêt de documents sont accordés :

- à toute personne ayant acquitté la cotisation annuelle (16 € par famille) ;
- aux enfants inscrits à l'école primaire, à l'école maternelle ou à la crèche.

La médiathèque est ouverte six jours par semaine.

2- Bilan de l'année 2013

Le financement a été assuré, pour partie, par les cotisations des lecteurs et, d'autre part, par une allocation de la mairie (achats, salaire de S. Fernet).

Anne Maumont, conseillère municipale, a assuré la liaison municipalité/médiathèque à notre plus grande satisfaction : qu'elle en soit ici vivement remerciée.

Pour ce qui concerne les heures d'ouverture, il semble qu'avec 12 heures/semaine on ait atteint un régime de croisière qui convient au public.

Le nombre de lecteurs est stable par rapport aux deux exercices précédents : 48 cotisations acquittées. Les emprunts ont porté sur environ 2 400 documents répartis en $\frac{3}{4}$ de documents papier et $\frac{1}{4}$ de CD et DVD.

Ces documents proviennent de deux sources différentes :

- prêts de la Médiathèque départementale (fonction de leurs critères) ;
- achats, qui prennent en compte les goûts des lecteurs, axés préférentiellement, comme les années précédentes, sur les nouveautés.

Une activité nouvelle a été proposée au public : un atelier d'écriture, prévu au rythme d'une séance mensuelle de 2 heures.

Par ailleurs, étant donné que les locaux de la médiathèque accueillent des expositions temporaires, une convention a été passée entre la mairie et l'association afin de bien définir les modalités d'accueil.

3- Bilan de la période 2008-2013

La médiathèque est un service municipal aux habitants. Ce service peut être examiné aux niveaux :

- de l'offre : moyens financiers, matériels, humains, documentaires.
- de la demande : nombre de lecteurs, nombre de documents empruntés.

Ceci étant fait, on pourra se questionner sur l'adéquation offre/demande : est-elle correcte ? Sinon, que changer ?

a) L'offre

- De 2008 à 2011, l'allocation municipale d'environ 4 000 € s'est ajoutée au montant des cotisations, voisin de 800 €. À compter de 2011 l'allocation a été portée à 10 000 €.

- Les moyens humains, de 2008 à 2011, ont consisté en une seule équipe de bénévoles, dont le nombre a décru de 12 en 2008 à 7 en 2011. En 2011, une salariée à temps partiel (environ 30 h/mois) est venue renforcer l'équipe. En 2013 une animatrice culturelle a ouvert un atelier d'écriture.
- Jusqu'en 2011 la médiathèque était ouverte 3 jours par semaine, pour un total de 6 heures. À compter de 2011 (suite à l'embauche de S. Fernet), elle est ouverte 6 jours par semaine, y compris le samedi matin, suite à une demande pressante de M. le Maire.
- Le fonds de documents est toujours constitué, invariablement depuis 2008 :
 - d'une part de prêts de la Médiathèque départementale renouvelés 1 à 2 fois par an ;
 - d'autre part d'achats, presque exclusivement des livres, en moyenne de 200 livres et albums par an.

Il faut remarquer que notre politique de « désherbage » a été peu marquée durant les années passées : il en résulte que la médiathèque dispose actuellement d'environ six mille ouvrages.

b) La demande

- Une première demande, que l'on peut qualifier de potentielle, correspond au nombre d'enfants (écoles primaire et maternelle,

Sophie, la permanente de la médiathèque



crèche) et de cotisations acquittées ; elle n'a pas subi de fortes variations puisque, de 2010 à 2013, on enregistrait respectivement : 61, 77, 59, 63 enfants et que les cotisations, de 2008 à 2013, passaient respectivement à : 64, 56, 42, 46, 47, 48.

- Il en va tout autrement de la demande réelle, traduite en termes de documents empruntés (livres, CD, DVD confondus) : de 3 257 (2008) elle est passée à 2 400 en 2013.

Mais ce qu'il faut retenir de l'examen des chiffres annuels, (nous ne citerons ici que les extrêmes : 2008 et 2013) c'est la désertion des adultes.

2008 : 3 257 prêts, répartis en 1 810 adultes et 1 447 enfants

2013 : 2 400 prêts dont 1 800 livres, répartis en 475 adultes et 1 345 enfants.

c) Adéquation offre/demande. Quel avenir ?

Pour l'avenir nous pensons que les moyens fournis par la mairie sont largement suffisants et que notre politique d'achats devra tendre à accroître la part réservée aux enfants et adolescents.

Comité des Fêtes de Vigoulet-Auzil

Deux ans qu'en pleine saison estivale, les grillons de Vigoulet-Auzil attendent autour de la place de la mairie de mélanger leurs chants à celui d'un orchestre.

Mais que se passe-t-il à Vigoulet-Auzil ? Un couvre-feu a-t-il été instauré ? Les vigouletains ont-ils décidé de rentrer en hibernation ?

Ces dernières années le vent nous apportait le bruit des éclats de rires des villages voisins, le ciel s'allumait de leurs feux d'artifice. Et chez nous ? Rien ! Il n'existait plus de Comité des fêtes...

Quoi ? Un village sans Comité, c'est comme un champagne sans bulles, un ciel sans soleil. Oyez ! Oyez ! Bonne gens, venez rejoindre le nouveau comité des fêtes de Vigoulet-Auzil, tout nouveau, tout beau, ouvert à toutes et à tous pour partager vos idées.

Membres actifs ou bénévoles, venez ! Venez en sandales ou en chaussettes, venez ! Venez organiser la fête du village, mettre en place du rire, du plaisir et partager de la bonne humeur.

Votre nouveau Comité des fêtes, qui se lance à deux mois à peine des festivités, a besoin de votre aide. Prière de vous inscrire pour aider concrètement sur le site du Comité des fêtes ou à la mairie.

Voici comment va se dérouler, les journées des 13, 14 et 15 juin. Un programme bien sympathique (voir 4^e de couverture). Vous voulez en savoir plus, allez sur notre site www.cfva.fr

Le Comité des fêtes

À la médiathèque, l'atelier d'écriture...

Aux dires de ceux qui le fréquentent depuis un peu plus d'un an, au rythme d'une séance de deux heures par mois, c'est un moment de conversation avec soi, un moment d'intériorité, un moment de partage avec ceux qui sont venus, qui ont affirmé bien haut qu'ils ne savent pas écrire, qu'ils n'ont pas d'idées, qu'ils viennent sur la pointe des pieds, sans autre chose dans leur besace qu'un modeste bout de papier et un crayon mal taillé...

Et voilà que la magie de Marie-Odile, notre « écrivain public » fait son œuvre : par quelques mots, quelques phrases, elle nous envoie à la recherche de nous-mêmes, de nos souvenirs que l'on croyait à jamais perdus, des belles émotions qui nous ont habités et qui surgissent là, sans prévenir... Pour finir la séance ou pour échauffer notre fibre littéraire au début, c'est selon, la magie de Marie-Odile a mille facettes, nous écrivons un cadavre exquis, exercice qui permet de dire certaines choses... sans les dire ! Voici celui de l'atelier du mois d'avril.

Le Dictionnaire abrégé du surréalisme donne du cadavre exquis la définition suivante : « Jeu qui consiste à faire composer une phrase, ou un dessin, par plusieurs personnes sans qu'aucune d'elles puisse tenir compte de la collaboration ou des collaborations précédentes. »

Le principe du jeu est le suivant : chaque participant écrit à tour de rôle une partie d'une phrase, selon une structure définie préalablement, sans savoir ce que le précédent a écrit.



La première phrase qui donna le nom à ce jeu fut « Le cadavre - exquis - boira - le vin - nouveau ».

(Source : Wikipédia)

*Laisser courir sa plume,
c'est mourir de rire,
c'est aussi pleurer à grosses larmes,
c'est encore prendre le temps de vivre,
c'est enfin ouvrir les yeux au bonheur.
Ranger mon bureau, c'est faire justice,
c'est aussi voir l'étincelle,
c'est encore se taire définitivement,
c'est enfin mourir de plaisir.
Vivre le présent,
c'est aller sur Mars,
c'est aussi épurer la planète,
c'est encore aimer – un jour après l'autre,
c'est enfin boire un bon vin.
Sentir l'odeur des giroflées,
c'est sourire aux nuages,
c'est aussi courir derrière son ombre,
c'est encore sauver l'humanité,
c'est enfin croire en la bonne étoile.
Finir les palabres,
c'est rire à gorge déployée,
c'est aussi recentrer ses idées,
c'est encore marcher pieds nus,
c'est enfin complètement inutile.*

Si vous souhaitez apprendre à travailler sur vous-même, sans être allongé sur un quelconque divan, mais confortablement assis autour d'une table, dans le calme propre à ce genre d'exercice, alors, venez au prochain atelier le jeudi 26 juin de 14 h 30 à 16 h 30.

Signalez votre présence jusqu'à la veille par mail ou en téléphonant (aux heures d'ouverture...) à la bibliothèque.

Connaissez-vous le Club de tennis de Vigoulet-Auzil ?

Entre la Mairie, l'église, l'auberge et le club hippique, abrité du vent d'Autan par une haute haie de cyprès, on y accède depuis la place de la Mairie par un chemin agréable.

Deux courts de terre battue synthétique refaits très récemment peuvent vous accueillir pour vos loisirs ou/et des compétitions sous l'égide de la FFT.

L'utilisation des terrains est possible aussi lorsque le soleil décline, l'éclairage est en marche jusqu'à 23 h pour respecter le voisinage.

Ces terrains sont nouveaux, plus fragiles que les précédents, qui étaient si durs pour les articulations ! Un entretien annuel s'avère nécessaire, il est en cours. Les joueurs ont aussi un rôle important : il faut passer le tapis systématiquement après avoir joué (comme à Roland Garros, mais oui !).

Quelques chiffres et résultats ?

Actuellement, 70 jeunes suivent les cours de Ludovic Guenot, notre professeur chevronné et diplômé. 115 personnes (74 hommes et 41 femmes) sont inscrites au club pour pratiquer un sport qui a longtemps paru réservé à une élite, mais qui, en fait, ne coûte pas plus cher qu'une autre activité.

L'équipe féminine avec un effectif réduit participe actuellement au Challenge Beaumont-sur-Lèze en Division +35 ans Dames et rencontre des équipes de clubs tels que le TAC ou le Stade Toulousain 2...

Elle est 3^e à égalité avec Arnaune Omnisport ; il reste 2 rencontres à disputer.

Notre équipe féminine continue à rechercher joueuses débutantes ou confirmées pour étoffer l'équipe.

De nombreuses leçons sont à tirer des compétitions en équipe, Ludovic prend le micro pour nous parler de la victoire au challenge départemental André LAFFONT :

« Après l'édition gagnée en 2011, l'équipe 1 masculine a remporté le challenge en mars 2014 (poule 11), face au club d'Aussonne.

Les joueurs de Vigoulet-Auzil (Cap. Julien Baudracco, Pierre Baudracco, Matthieu Mullet,



Antoine Maurino, Ludovic Guenot) évoluent ensemble depuis plus de 7 ans ; ainsi une forte cohésion et une écoute mutuelle permettent de mieux construire les matches.

Depuis deux ans une deuxième équipe masculine a pu être constituée (Cap. Emmanuel Sadrin, Patrick Fehr, Victor Belliard, Pierre Tatard, Michel Tatard, Jean-Christophe Petit, Arthur Fromont, Hippolyte Sadrin). Elle est inscrite au challenge Hermet et au Trophée Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées.

Ces compétitions nous ont permis de mettre en pratique les exercices répétés lors des entraînements : séquences de filières longues (régularité et endurance dans les échanges, de filière intermédiaire (jeu rapide en tenant sa ligne), filière courte de 2 ou 3 temps : service/attaque/volée ou service volée...

Enfin ce qui m'importe dans ces rencontres en équipe, c'est de nouer des liens avec des joueurs d'horizon différents, avec une culture tennistique renouvelée. »

De nombreuses manifestations sont à venir :

- Ludovic proposera prochainement des sensibilisations au Baby tennis. Cela vous surprend ? Pourtant ces activités ludiques sont porteuses de développements de motricité et de concentration pour les enfants. Je repasse le micro à Ludovic : « J'organiserai une sensi-

bilisation « Baby tennis » dans le courant de mai-juin. Cette découverte s'agencera autour de jeux sur les habiletés motrices : des exercices fondés sur l'équilibre, des parcours de roulés au sol, des lancés permettront à l'enfant de se mouvoir dans l'espace en interaction avec d'autres enfants. » Pour tout renseignement contacter Ludovic au 06 61 09 87 60.

- Participation du Club à la fête du village : nous proposerons le matin, une demi-heure d'initiation au tennis pour toute personne attirée par « un peu de sport » ; il faudra s'inscrire auprès de Ludovic.
- Une compétition sera organisée avec l'aide de quelques bénévoles pour les jeunes de l'école de tennis : des doubles en 3 jeux.
- Le club proposera un tarif réduit pour les inscriptions à partir du 1^{er} juin et fera un effort supplémentaire pour la gente féminine de +18 ans.

Enfin nous travaillons au remplacement de notre cabane vénérable, qui a bien rendu service durant plusieurs décennies, mais qui donne aujourd'hui des signes de naufrage. Un projet de Club House est inscrit au budget communal. Vestiaire, douches, toilettes, une zone de stockage du matériel tant de l'école que du club, un tout petit bar (pour le café des débuts matinaux de compétitions) et une mini-salle de réunion : 40 m² devraient pouvoir contenir ces simples nécessités.

Nous comptons sur les idées astucieuses de l'architecte pour donner aussi à l'extérieur de ce qui continuera de s'appeler « la Cabane » un aspect correspondant à son environnement.

*Auteur : JC Lestriez Président,
Ludovic Guénot professeur interviewé,
Emmanuel Sadrin en relecture*

Les événements du Co.Coteaux

Ça bouge au CO Coteaux football ! Outre les événements purement sportifs qui se déroulent chaque week-end, le terrain de Vigoulet-Auzil est régulièrement le théâtre d'animations variées à destination des jeunes de l'école de foot.

D'autres événements sont à venir d'ici la fin de l'année, puisqu'une sortie à Walibi est prévue pour le mois de juin.

Notons également qu'un tournoi à destination des jeunes de 7 à 13 ans (licenciés ou non) est prévu au mois de juin en même temps que la fête de Vigoulet-Auzil. Toute personne intéressée pour y inscrire une équipe ou des enfants peut contacter les responsables du club.



Les événements ne manquent pas, et c'est la volonté du nouveau comité directeur que d'insuffler une dynamique de club mobilisant l'ensemble des joueurs, leurs éducateurs et les parents à l'occasion de manifestations variées et conviviales. Ajoutons qu'en cette fin de saison, les entraînements du mardi soir sont ouverts librement à tous les jeunes joueurs, garçons et filles, souhaitant s'initier au football et/ou découvrir le club et ses infrastructures. Début des sessions à 17 h 30.



Le sculpteur Georges Frechin honoré par l'Académie du Languedoc

02 mai 2014 -- La Dépêche du Midi



Georges Frechin au pupitre remerciant les membres de l'Académie du Languedoc pour son prix. /

Environ 200 invités étaient présents dans les salons du conseil général de la Haute-Garonne, pour assister à la cérémonie de remise de prix par l'Académie du Languedoc aux personnalités qui perpétuent les traditions languedociennes et participent au rayonnement de la culture régionale. C'est tout d'abord le président Pierre Izard qui recevait le prix d'honneur. La carrière de chaque récipiendaire était ensuite évoquée, puis chacun d'eux a pu prendre la parole pour éclairer son parcours personnel.

L'Académie du Languedoc, société savante pour le développement des arts, lettres et sciences a été fondée pour établir un lien permanent entre Paris et les principales métropoles des pays d'oc. Elle a pour objectifs de sauvegarder les traditions des territoires des anciens parlers occitans et de favoriser l'essor de ces pays dans tous les domaines : scientifique, littéraire, artistique, économique, social, culturel, etc. La remise de prix et récompenses aux organismes et aux personnalités est un de ses moyens d'action.

Sculpteur à l'âge de 15 ans

Madeleine Tézenas retraça la carrière riche de Georges Frechin qui commença sa vie de sculpteur dès l'âge de 15 ans à l'école des Beaux-Arts de Toulouse en 1941. Celui-ci a fait un bilan de sa vie vouée à la sculpture qui s'est articulée autour de trois pôles : apprendre, enseigner et créer. Il a souligné l'importance de cet art millénaire qui dans son rapport à la matière inscrit l'homme dans son environnement. En effet, depuis la nuit des temps, l'homme a toujours modelé la matière pour rendre compte de ses croyances, ses aspirations, ses peurs. À travers une brève histoire de l'art dans les différentes civilisations, Georges Frechin a expliqué avec passion l'importance de cet art majeur.

On notait la présence de Jacques Segeric, nouveau maire de Vigoulet-Auzil ainsi que celle de Mme Voinchet, ancien maire de Montgiscard dont Georges Frechin avait sculpté le monument aux morts. La cérémonie se termina par la prestation de la violoniste Clara Cernat, elle-même lauréate du prix de musique Déodat de Severac. Un apéritif, offert par le conseil général, clôtura cet émouvant hommage aux artistes régionaux.

Benjamin JANY, un champion de natation

En route vers les USA !

Dans l'actualité des championnats de France de natation qui viennent de se dérouler à Chartres, nous avons voulu savoir si Benjamin JANY, notre jeune Vigoulétain qui s'était illustré l'été 2011 au 11e festival olympique de la jeunesse européenne (FOJE) en Turquie, était toujours dans le bon tempo.

Sur les traces d'Alex JANY ?

Eh bien ! Tout à fait, puisqu'après les 2 médailles internationales de la catégorie «jeune moins de 18 ans», une de bronze pour le 100 m et l'autre d'argent pour le 200 m dans la sélection olympique française (cf le Lien d'octobre 2011), compétiteur à 19 ans pour la première fois dans la catégorie des seniors, il a fait très bonne figure parmi les cadors de la natation française : les Agnel, Manaudou et autre Bousquet actuels tenants de titres olympiques et de champions du monde.

Les perfs de Benjamin : ses meilleurs temps battus ou égalés aux 200 m et 400 m nage libre et au 400 m 4 nages.

Ces bons résultats ont permis à Benjamin de participer aux demi-finales du 200 m nage libre et de se retrouver ainsi parmi les 20 meilleurs français. Dans sa demi-finale il eut de plus la grande joie de retrouver... son frère Brian (21 ans) lui aussi nageur aux Dauphins du TOEC.

La question qu'en bon toulousain de vieille souche nous avons tout de suite sur les lèvres : êtes-vous parent, descendant d'Alex



JANY ? En fait, non, ce n'est qu'une curieuse homonymie ; dirigeants et supporters vétérans du club taquent Benjamin à ce sujet. Pour la petite histoire, rappelons qu'Alex JANY, dont le père était le concierge de la grande piscine du stadium, battait tous les records de natation dans les années 50/60, pulvérisant notamment le record du monde du 400 m nage libre. Chaussant du 48, le toulousain fut le premier en France à descendre sous la barrière mythique de la minute aux 100 m. Autres temps... autres rythmes d'entraînement, Benjamin tourne désormais à 52s au 100 m, un chrono que le grand Alex n'aurait pu imaginer !

Chicago pour grandir encore

De l'entraînement des futurs champions des Dauphins du TOEC, parlons-en : Benjamin, qui bénéficie du programme pour sportifs de haut niveau (CREPS de Toulouse et Lycée Bellevue), effectue une ou deux séances par jour de 2h30 chacune à la piscine Nakache, soit 7 à 8 km de training à vive allure chaque fois. Puis retour au centre de formation sportif du CREPS pour un déjeuner diététique copieux avant de rattraper les cours au lycée. «Non, non, ce n'est pas monotone du tout. La tête dans l'eau, je nage en ne pensant qu'à des choses positives. Et puis l'ambiance des copains et des dirigeants des Dauphins est super!»

Quel futur pour Benjamin ? Après le Bac S où il espère une mention, départ en août pour l'Université Notre Dame de Chicago (USA) où son CV de jeune champion lui ouvre les portes pour 4 années d'étude. Eric, le papa, Anne, la maman, bonne nageuse elle aussi



lors de sa jeunesse étudiante américaine, et son plus jeune frère David, lui aussi nageur aux Dauphins du TOEC, l'accompagneront cet été pour l'installer dans sa résidence d'un campus ultra-moderne.

- Benjamin, en dehors des piscines, quels sont les hobbies de ton âge ?

«Le ciné, la musique... et comme bouquins maintenant, je ne lâche plus Game of Thrones

(le trône de fer) de l'américain Georges R. Martin ; c'est plein d'action, de batailles, de dragons, et la série télé américaine est fantastique !»

Bon bac, Benjamin, bonne intégration estudiantine aux USA et, nous te souhaitons tous les succès avec pourquoi pas une sélection française pour les prochains JO.

Pierre Terrier

Monsieur Carnaval à l'école...

Le vendredi 11 avril, par une belle journée ensoleillée, les enfants de Vigoulet-Auzil et de Vieille-Toulouse étaient réunis pour fêter Carnaval.

Les costumes ont permis de saluer Peter Pan, Dupont et Dupond, le Capitaine Crochet et... bien d'autres qui nous ont fait apprécier l'imagination des Parents et des Institutrices. Le moment nous a transportés dans l'univers des enfants. Après un jugement sans appel du tribunal des enfants, Monsieur Carnaval a été brûlé, comme il se doit, pour la plus grande joie des écoliers.

La fête a été couronnée d'un goûter, très attendu des enfants et... des parents, le tout dans une ambiance estivale et conviviale. Merci à tous les organisateurs d'une si belle fête.

*L'équipe Commission Ecole
Sylvie Clerc, Catherine Bayot,
Sylvie Mouquet*



Voulez-vous **randonner** avec nous ?

« Je ne connais qu'une manière de voyager ... c'est d'y aller à pied »

Trouverait-on meilleur guide que Jean-Jacques Rousseau égrenant sa philosophie éternelle lors de marches par monts et par vaux, pour proposer le lancement de balades dominicales en petit groupe ? À titre de test voici un premier rendez-vous le dimanche 15 juin pour la Fête locale de notre village. Une fois donc recueillis à cette occasion les avis des Vigouletains amateurs de randonnées pédestres, après le temps entre parenthèses des vacances estivales notre proposition est de mettre sur pied, à l'entrée de l'automne, ce programme de sorties.

Au rythme des premiers et troisièmes dimanches du mois, rendez-vous à 9 h, parking avenue du Souleilla, à hauteur du centre culturel. On est donc déjà priés de noter sur nos tablettes : 5 et 19 octobre, 2 et 16 novembre...

Recommandations élémentaires, pour des balades sans doute le plus souvent de durée de 1 h 30 - 2 h : de bonnes chaussures de marche... et un parapluie si le temps s'avérait menaçant, les sorties étant maintenues sauf cas de forte pluie. Comme nous allons vous proposer de découvrir à tour de rôle quelques-unes des boucles de promenades réhabilitées, entretenues par Caminarem et bien signalées par le Sicoval, pour gagner du temps il sera indispensable de se regrouper en covoiturage. Exemple de la promenade par-

tant d'Auzil vers le Confluent nous indique que si nous devons y aller à pied depuis le Centre Culturel nous perdrons deux fois vingt minutes environ.

Il y a tant de chemins à parcourir sur ce territoire de marcheurs en route vers Saint-Jacques-de-Compostelle le long du canal du Midi ou, avec plus de dénivelé, par les collines de l'Autan que des chemins Tolosans entre Ariège et coteaux.

Vos suggestions diverses d'itinéraires et autres remarques et propositions d'aides seront accueillies avec grand plaisir. Y aurait-il désir, nécessité de formaliser ce programme de balades dans le cadre d'une association ? Et pourquoi pas envisager deux ou trois fois l'an une sortie exceptionnelle le temps d'un week-end ?

Et de penser tout de suite à l'attrait d'une visite à l'abbatiale moyenâgeuse de Conques, visite pimentée par une nuitée à l'hôtellerie de l'abbaye en compagnie de pèlerins de Saint-Jacques ; agrémentée sur le retour, le lendemain, par la découverte du musée Soulagès à Rodez dont la prochaine inauguration sera un grand événement culturel.

Comment mieux conclure cet appel qu'en revenant à notre bon Jean-Jacques : « *La marche a quelque chose qui anime et avive mes idées... ma tête ne va qu'avec mes pieds* ».

Pierre Terrier



La Sophrologie s'installe à Vigoulet-Auzil

Une pratique de conquête du bien-être et de gestion du stress, dans un équilibre corps-esprit.

Un cabinet de Sophrologie a ouvert ses portes en janvier 2014, allée de la Guérinière.

Issue du monde de l'entreprise (ingénieur agronome), Florence Fargier est certifiée en sophrologie caycédienne. Elle intervient dans le champ de **la gestion du stress et du bien-être** au travail et dans la vie quotidienne.

La sophrologie est une méthode d'entraînement du corps et de l'esprit destinée à développer sérénité et mieux-être. Cette méthode, basée sur des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit, a été créée dans les années 60 par un médecin neuropsychiatre Alfonso Caycedo – d'où le nom de sophrologie caycédienne qui désigne la sophrologie authentique, d'origine. Elle se fonde sur la perception corporelle et la relation corps-esprit, et sur leur influence sur notre mode de vie. Son objectif est d'aider à renforcer les attitudes et valeurs positives au quotidien, dans le champ professionnel comme personnel, ainsi que de développer les capacités de gestion active du stress et des émotions.

De plus en plus largement présentée dans les médias (dernièrement dans le JT de France 2 à travers un reportage nommé «La mode du Zen dans les entreprises», http://www.francetvinfo.fr/bien-etre-methodes-multiples-en-developpement_497290.html), la sophrologie est pertinente dans tous les domaines de la vie : le sport, l'école, le travail, la santé, pour combattre le stress et les états émotionnels pénibles, préparer à une compétition sportive ou à un examen en toute quiétude, améliorer des capacités essentielles comme l'attention, la concentration, la mémoire pour l'apprentissage ou encore la confiance en soi, la prise de parole en public pour la vie professionnelle. Dans le domaine de la santé, la sophrologie est aussi largement utilisée pour gérer la douleur liée à un traitement médical, préparer à l'accouchement, combattre des addictions ou des troubles alimentaires... Mais attention, dans le domaine de la santé,



il est essentiel que le sophrologue soit un professionnel de la santé, cela fait partie du code déontologique de la sophrologie.

Plus concrètement, on peut définir la sophrologie comme une méthode de relaxation basée sur des exercices de respiration et de gestion de la pensée. Respiration, mais également détente physique et psychique, visualisation positive et pensée sont des voies d'action de la sophrologie.

La sophrologie se pratique debout, assis, beaucoup plus rarement allongé, car il est nécessaire de garder toujours une conscience alerte, éveillée, pour pouvoir agir sur ce qui va faire l'objet de la séance, grâce à la capacité de concentration. Agir sur une douleur physique, sur un besoin de confiance, ou sur le retour à un sommeil récupérateur par exemple. Apprendre à se relaxer dans toutes les circonstances de la vie quotidienne et pas seulement quand nous sommes allongés, prêts pour la sieste !

Le nouveau cabinet de sophrologie de Vigoulet-Auzil propose des séances individuelles ou collectives (10-12 personnes). Une séance découverte sera prochainement proposée aux habitants de Vigoulet-Auzil.

Contact : Florence Fargier
flodemeter@yahoo.fr - 06 47 68 99 13
www.sos-phrologie.fr

Souvenirs, souvenirs...

J'ai le grand plaisir de vous inviter à découvrir le livre écrit par mon ami Jacques VIDAL, qui formait avec son épouse Suzanne, le couple d'instituteurs emblématique de Vigoulet-Auzil, pendant de longues années.

Mes enfants ont, pour leur plus grand bonheur, fréquenté l'école du village à cette époque.

Leur réussite et l'éveil à la vie, ils le doivent en grande partie à ces enseignants passionnés et généreux.

Je n'oublierai jamais cet épisode quand, un dimanche matin, mon fils Nicolas alors âgé de 5 ou 6 ans, s'habille, déjeune, met son car-

table sur les épaules, et prend le chemin de l'école.

Je le rattrape et lui explique que le dimanche il n'y a pas école, je sais me répond-il, je vais voir Jacques et Suzanne...

« *Les mémoires d'une boîte à outils* », par Jacques VIDAL, est le livre qui fera rajeunir plus d'un Vigoulétain.

Jacques SEGERIC

Les mémoires d'une boîte à outils Jacques Vidal

Jacques Vidal écrit pour témoigner de sa vie de travail auprès d'enfants du primaire.

S'il raconte le bonheur d'enseigner, il ne cache ni les doutes, ni les colères, ni les regrets. Il dit les valeurs qui l'habitent et les convictions qui l'animent.

Instituteur, formé sur le tas, il a mené avec sa femme institutrice elle-même, une carrière de plus de trente ans pendant laquelle il n'a cessé de se façonner (DEA de Sciences de l'Éducation, conseil pédagogique en titre, travaux de recherches INRP), et de s'engager dans la vie sociale (participation à la création du CDDP Haute Garonne et du GREP, action dans le Conseiller municipal, contribution à la formation d'éducateurs sociaux ou de moniteurs de cyclotourisme).

Les mémoires d'une boîte à outils, à travers une histoire vécue, livrent la vision d'une école ouverte sur la vie, une pédagogie appréhendée autrement, où « l'enfant adopte l'école et l'utilise comme un outil sans la subir comme un passage obligé ».

Riche, informé, généreux, pertinent et toujours actuel, cet ouvrage constitue une remarquable contribution à une réflexion sur ce que devrait être l'école, cette institution de toute première importance.

Pour vous procurer le livre « Les mémoires d'une boîte à outils »,

contactez :

- az'art atelier éditions : azart.atelier@orange.fr - 05 61 53 24 59
- l'auteur : js_vidal@orange.fr - 06 38 44 33 12

TREC

Équitation de pleine nature, technique de Randonnée Équestre de Compétition

Présentation du TREC

En anglais, le mot « trek » signifie « randonnée » et en arabe « chemin », mais l'origine de l'acronyme TREC, Techniques de Randonnée Équestre de Compétition, est bien française. Cette discipline sportive est née à la fin des années 1980 dans des groupes de cavaliers randonneurs désireux de mesurer leurs chevaux et leurs compétences équestres lors d'épreuves valorisant les qualités nécessaires à la pratique de la randonnée.

Discipline équestre des amateurs de pleine nature par excellence, le TREC se compose de

quatre épreuves destinées à évaluer le couple cheval / cavalier.

Deux épreuves inspirées des difficultés rencontrées en randonnée

1- Le Parcours d'Orientation et de Régularité - POR

Il demande une bonne gestion de l'effort du cheval et des connaissances en topographie. 20 minutes avant son départ, chaque cavalier découvre et reporte sur sa carte un itinéraire de 12 à 50 km, selon le niveau. Il devra le respecter scrupuleusement.

Championnat Régional 8 et 9 juin 2014 (4 épreuves)

Dimanche 8 juin à partir de 8 heures

- 1- Présentation : contrôle du harnachement et du matériel
- 2- Parcours d'Orientation et de Régularité (POR) : topologie, lecture de la carte, tracé de l'itinéraire

Lundi 9 juin à partir de 10 heures

- 3- Maîtrise des allures : ralentir le galop et allonger le pas
- 4- Parcours en Terrain Varié (PTV) : équilibre, train, abord des obstacles et des difficultés

Restauration et buvette sur place

Renseignements : 06 15 50 47 36

Club Hippique de Vigoulet 15 - avenue du Souleilha - 31320 Vigoulet-Auzil



Des postes de contrôle, dont il ignore l'emplacement, sont disséminés le long du parcours. Au départ, et à chaque contrôle la vitesse idéale à réaliser sur le tronçon suivant est indiquée.

2- Le Parcours en Terrain Varié - PTV

Il est composé de 12 à 18 difficultés selon le niveau. Naturelles ou simulées, elles reproduisent des situations que le cavalier et son cheval peuvent rencontrer en pleine nature. Il s'agit de les franchir dans le calme et en toute sécurité. Plus que les performances, c'est l'efficacité, la franchise et le style du couple qui sont notés.

Gué, haie, escalier, fossé, passerelle, portail, branches basses, tronc... Les difficultés s'enchaînent, alternant tronçons sautant rapides et passages techniques nécessitant calme et précision.

Certaines se franchissent à pied, comme le cavalier peut parfois être amené à le faire en randonnée. C'est une des particularités du TREC.

Deux épreuves testant les connaissances et la technique équestre :

3- La Présentation du couple

Elle vise à contrôler la tenue et le harnachement du couple, qui doivent être adaptés et entretenus pour « aller loin en ménageant la monture » et... le cavalier. Chaque concurrent dispose de 5 minutes pour présenter oralement son équipement et explique pourquoi il l'a choisi.

Le concurrent doit aussi avoir dans ses sacs ce dont il pourrait avoir besoin en route : une trousse de premiers secours humains et équins, un nécessaire de maréchalerie, une lampe de poche et de quoi se signaler (bandes ou gilet réfléchissant).

4- La Maîtrise des allures

Elle évalue la technique équestre du cavalier et le dressage du cheval.

Le but : dans un couloir de 1,50 m de large et de 100 ou 150 mètres de long, selon le niveau, aller au galop le plus lent possible, et revenir au pas le plus rapide possible, sans rupture d'allure et sans sortir du couloir.

Une intrigante petite rumeur qui circule sur le 21 juin à 19 h place de la mairie

Madame, Monsieur, êtes-vous au courant de ce qui se murmure dans l'air du temps ? Un quelque chose d'inédit à Vigoulet-Auzil. Une première sur le village. Il paraît que cela aura lieu sur la place de la mairie. Il y aurait, dit-on de la lumière, des chaises, des tables et des mélodies.

Le comité des fêtes dit que c'est une surprise, que certaines personnes porteront un tablier blanc et un chapeau de cow-boy sur la tête, d'autres un short, une chemise et des tongs, que chacun apportera avec lui de délicieux mets qu'il aura pris le soin de préparer avec amour. Que tout ce beau monde se réunira sur cette place éclairée pour entendre, écouter la surprise de l'année...

Vous savez ce que c'est ? J'entends mon voisin en parler, mais ma voisine ne sait rien.

Ma cousine prétend qu'on va s'y amuser, mon cousin m'a persuadé qu'on va se trémousser sur des airs familiers ou oubliés. Mamie dit : il faut surtout être bien chaussé et ne pas avoir le vertige pour tourner, que la valse et le tango, c'est démodé.

Vous n'avez toujours pas deviné ? À quoi cela vous fait penser ?

Si j'ai bien compris, avec tout ce qui m'a été dit, ce soir-là, je vais rire, chanter et danser...

Et vous, qu'en pensez-vous ? Vous y serez ? Allez, venez étancher votre curiosité.

Les délégations des Vice-Présidents du Sicoval

Claude Ducert, Président du Sicoval a communiqué, à l'occasion du Conseil de communauté du 12 mai, les délégations des 14 Vice-Présidents membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération. Le Bureau donne un avis et arbitre les propositions des commissions et prend des décisions déléguées par le Conseil de communauté.

Les Vice-présidents et leurs délégations

• **Jacques Oberti, maire d'Ayguesvives**

Vice-Président délégué à la politique de solidarité, de cohésion sociale et d'action sociale

• **Arnaud Lafon, maire de Castanet-Tolosan**

Vice-Président délégué à la politique des transports et déplacements

• **Christophe Lubac, maire de Ramonville-Saint-Agne**

Vice-Président délégué à l'évaluation des politiques publiques et au suivi de la politique de prévention et de sécurité

• **Gérard Bolet, maire de Montbrun-Lauragais**

Vice-Président délégué à la politique de transition écologique et à la politique environnementale

• **Michèle Garrigues, maire de Belberaud**

Vice-Présidente déléguée à la politique de l'eau

• **Pierre Lattard, maire de Pouze**

Vice-Président délégué aux relations avec la Métropole toulousaine et les intercommunalités de Midi-Pyrénées

• **Bruno Mogenicato, maire de Lauzerville**

Vice-Président délégué à la gestion administrative et aux ressources humaines

• **Mireille Garcia, maire de Vieille-Toulouse**

Vice-Présidente déléguée à la politique d'animation et de promotion économique du territoire

• **Alain Sérieys, maire d'Escalquens**

Vice-Président délégué à la politique d'aménagement de l'espace et de l'habitat



• **Francis Condat, maire d'Auzielle**

Vice-Président délégué à la commission finances

• **Michel Glatigny, maire de Goyrans**

Vice-Président délégué au suivi des travaux communautaires

• **Georges Saleil, 1^{er} adjoint au maire d'Aureville**

Vice-Président délégué à la politique des déchets

• **Françoise Emery, conseillère municipale d'Ayguesvives**

Vice-Présidente déléguée à l'Agenda 21 et à la concertation citoyenne

• **Laurent Forest, maire de Montgiscard**

Vice-Président délégué à la politique de préservation de l'espace rural et agricole

Festival Larsen

Rendez-vous à Auzeville le 7 juin

La 9^e édition du festival musical intercommunal, organisé par les structures Jeunesse du Sicoval (Auzeville, Ayguesvives, Baziège, Labège et Montgiscard), la MJC d'Escalquens et les associations Parenthèses de Castanet et l'Assaut Musical de Labège, se déroulera le 7 juin prochain à Auzeville (terrain de foot et skate park).

Durant une journée, groupes amateurs, confirmés et professionnels feront découvrir

au public une large palette de styles musicaux. Un battle de dance Hip-Hop sera également au programme du festival.

À noter : des navettes gratuites sont à la disposition des festivaliers pour le retour à la fin des concerts vers l'ensemble des communes du Sicoval.

Découvrez le programme du festival sur www.sicoval.fr et www.larsen31.fr

Ramiers

Attention danger

La fréquentation estivale des ramiers en bord d'Ariège est en constante augmentation depuis 2010. Résultats : une menace accrue pour l'équilibre écologique des lieux mais aussi pour la sécurité des usagers (risques liés à la baignade et aux feux). 7 panneaux de géolocalisation ont été installés pour permettre aux victimes d'accidents d'indiquer leur position par téléphone aux secours pour une intervention rapide. Enfin, comme l'an dernier, trois écogardes prêteront main forte au garde champêtre, jusqu'à la fin septembre, pour sensibiliser les promeneurs au respect de la nature et à la prudence face aux dangers sur ces sites.



Cambriolages : toujours plus de prévention

Fruit de la collaboration de la préfecture de Midi-Pyrénées, de la gendarmerie, de la police et de la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (Agéa), un site internet permet aux propriétaires de répertorier leurs objets de valeur. Grâce à ces informations, les enquêteurs identifient plus facilement receleurs et

voleurs, donnant une chance supplémentaire aux victimes de récupérer leurs biens. Enfin, en juillet et en août, les services de police et de gendarmerie peuvent aussi, sur demande, surveiller les domiciles des vacanciers dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ».

Plus d'infos sur www.liste-objets-voles.fr

Nouvelle rubrique :

Ils ont choisi Vigoulet-Auzil pour exercer leurs métiers...

Cette nouvelle rubrique est destinée aux professionnels exerçant à Vigoulet-Auzil. Vous pouvez vous y inscrire par mail adressé à la Mairie.

Médecins

Dr G. DONATI - Dr T. BOUSSINEAU
2 avenue des Coteaux
05 61 75 19 79

Agence immobilière

Point Sud immobilier
2 Avenue des Coteaux
05 61 75 18 54 - 06 18 03 27 04
www.immobilier-toulouse-sud.com/

Auberge du Tournebride

9 avenue du Souleilla
05 61 73 34 49
www.aubergedutournebride.fr

Diététicienne Nutritionniste

Sophie VIARS
13, allée du parc
05.61.25.09.65 - 06.30.115.115
sophie.viars@gmail.com

Conseil & Patrimoine

Sébastien VIARS
13 allée du Parc
05 61 73 13 03 - 06 66 87 26 08
www.sv-patrimoine.fr

Dentiste

Dr L. BESSIERES
2 avenue des Coteaux
05 61 75 10 29

Service à la personne

Leila MOHAMED
Aide aux personnes à mobilités réduites
Garde d'enfants de plus de 3 ans
06 33 37 66 66

Peignoir & Kimono

2, avenue des coteaux
06 83 36 09 10
www.peignoiretkimono.fr

Sophrologie

Florence Fargier
12 Allée la Guérinière
06 47 68 99 13
www.sos-phrologie.fr/flodemeter@yahoo.fr

Club hippique de Vigoulet-Auzil

15 avenue du Souleilla
05 61 73 36 32
www.clubhippique.com

Poney Club de Vigoulet-Auzil

Allée du Parc
05 61 73 42 05 - 06 62 61 32 55
www.poneyclubdevigoulet.ffe.com/

Pharmacies de garde : un seul numéro

Un nouveau service « RESOGARDES » mis en place par le syndicat des pharmaciens de la Haute-Garonne.

Il vous suffit de composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde de votre secteur. Ce service vous indique les trois pharmacies les plus proches du centre de la commune d'appel et vous donne les informations nécessaires pour vous y rendre. Vous trouverez également des informations relatives à ce nouveau service sur le panneau signalétique collé sur la vitrine de votre pharmacie.

Numéros d'urgence

- **112** : Numéro européen d'urgences
- **15** : SAMU (urgences médicales)
- **17** : Urgences police/gendarmerie
- **18** : Urgences Pompiers

TAD 119

N° Vert 0 800 929 929

Attention, notez bien que la réservation du TAD 119 (Transport à la demande) se fait désormais **2 heures à l'avance** pour un départ toutes les demi-heures. Profitez de cette véritable amélioration pour les Vigouletains. Pour information, le TAD vous permet aussi de vous déplacer d'un point à l'autre de notre village.

Rappel horaires mairie

- **Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi** de 8 h à 12 h
- **Mercredi** de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- **Samedi** de 9 h à 12 h

Tél. : 05 61 75 60 19 - Fax : 05 62 19 11 87
www.mairie-vigoulet-auzil.fr
 e-mail : Mairie.Vigoulet-Auzil@wanadoo.fr

Pharmacie de nuit

Pharmacie de garde pour le secteur :
 76 allées Jean-Jaurès - Toulouse
 05 61 62 38 05

Rappel

Urgence panne d'électricité :
 0810 333 081

Nouveaux horaires médiathèque

- lundi de 14 h à 16 h, école et tout public
- mardi de 10 h à 12 h, crèche, maternelle et tout public
- mercredi de 16 h à 18 h, tout public
- jeudi de 15 h 30 à 17 h 30, tout public
- vendredi de 17 h à 19 h, tout public
- samedi de 10 h à 12 h, tout public

Lors des vacances scolaires :

- mardi de 10 h à 12 h, tout public
- jeudi de 15 h 30 à 17 h 30, tout public
- samedi de 10 h à 12 h, tout public

FETE 14-15 JUIN VIGOULET-AUZIL

○ vendredi 13 juin

17 h à 19 h : spectacle des enfants de l'école de Vigoulet-Auzil et de l'association EVA

○ samedi 14 juin

14 h à 16 h : tournoi de tennis organisé par le Club de Tennis de Vigoulet-Auzil

14 h à 18 h : match de foot organisé par le club de foot de Vigoulet-Auzil

14 h à 18 h : tours de poney et de cheval organisés par le Poney Club de Vigoulet-Auzil

14 h à 19 h : jeux pour enfants et ados

15 h : tournoi de pétanque

17 h à 19 h 30 : concert live avec « ZE Fraggles »

19 h à 20 h : apéritif offert par la Municipalité

20 h à 22 h : dîner sur le thème de l'Espagne

22 h à 1 h 30 : concert et soirée dansante avec « Izar Adatz »

○ dimanche 15 juin

8 h 30 à 17 h : vide-grenier - brocante

9 h 30 : messe chantée à l'église de Vigoulet-Auzil

9 h 30 à 11 h : randonnée pedestre

11 h à 11 h 30 : démonstration organisée par le Club Hippique de Vigoulet-Auzil

12 h : apéritif offert par la municipalité

12 h 15 : pique-nique tiré du sac



Le Comité des fêtes s'autorise à modifier le programme.

www.cfva.fr